

# V<sup>ème</sup> séminaire annuel de l'Association Internationale des Services du Trésor

## La responsabilité des comptables: Vers une responsabilité partagée



Kiev, le 11 novembre 2011



# INTRODUCTION

- **La responsabilité des comptables : Une dimension fondamentale de la bonne gouvernance des finances publiques**
  
- **Un régime exorbitant de droit commun: nécessité de rééquilibrage**
  
- **La responsabilité partagée soulève deux questions majeures:**
  - Où en est l'expérience marocaine en matière de responsabilité partagée?
  - Quels voies et moyens pour le renforcement de la responsabilité partagée?

**I- La réforme de 2002 : d'une responsabilité  
quasi-exclusive des comptables à une  
responsabilité partagée**

# 1-Supports juridiques de la réforme

→ L'adoption de la loi relative à la responsabilité des ordonnateurs, des contrôleurs et des comptables publics ( 3 avril 2002)

→ La réforme du code des juridictions financières (13 juin 2002)

→ Adaptations intervenues depuis 2002

- **Loi de finances 2004**: responsabilité à raison du paiement d'intérêts moratoires
- **Loi de finances 2008** : responsabilité au regard du contrôle modulé de la dépense
- **Loi de finances 2011** : exonération de la responsabilité des ayant-droit

## **2- Principes directeurs de la réforme**

- Mise en place de meilleures garanties de la gestion des deniers publics**
- Clarification des responsabilités des différents intervenants**
- Rééquilibrage du régime de responsabilité financière**
- Partage des droits et des garanties entre les différents acteurs**

### **3- Un périmètre exhaustif du partage de la responsabilité financière**

→ **Un périmètre qui intègre tous les acteurs**

- les ordonnateurs
- les contrôleurs
- les comptables publics
- les agents

→ **Un champ d'application qui couvre tous les organisme publics**

- l'Etat
- les collectivités territoriales
- les établissements publics

## **4-De la notion de compte de gestion du comptable au concept du compte de l'organisme (Compte unique)**

**→ Un compte présenté au nom de tous les acteurs**

**→ Un compte qui alimente les différentes prérogatives du juge financier**

**→ Un compte, support de mise en jeu de la responsabilité des différents intervenants**

## **5- Un partage clair et équitable de la responsabilité**

**→ Une détermination précise au niveau des infractions**

**→ Un équilibre au niveau du régime des sanctions**

**→ Un régime commun d'atténuation de la responsabilité**

## **6-Une rénovation en profondeur du contrôle exercé par les juridictions financières**

- Poursuite de l'activité classique du jugement des comptes**
- Développement substantiel de la discipline budgétaire et financière**
- Recentrage des interventions sur l'audit et le contrôle de gestion**

## **II- Déterminants, voies et moyens de renforcement de la responsabilité partagée**

# **1-La responsabilité partagée induite par la nouvelle approche budgétaire**

## **→Fondements de la nouvelle approche budgétaire**

- Passage d'une culture de moyens à une logique de résultat
- responsabilisation plus poussée des gestionnaires

## **→Conséquences sur la responsabilité partagée**

- déplacement de la responsabilité de la sphère comptable à celle du gestionnaire
- Passage d'une responsabilité juridique à une responsabilité managériale

## **2- La réforme du contrôle et son impact sur la responsabilité partagée**

### **→ Fondements du contrôle modulé de la dépense**

- internalisation des contrôles auprès du service gestionnaire
- adaptation des contrôles au niveau de la capacité de gestion

### **→ Impact sur l'évolution de la responsabilité partagée**

- recentrage sur la responsabilité des gestionnaires
- évolution de la responsabilité des comptables vers le conseil, l'assistance, le contrôle interne et l'audit des procédures

### **3- La responsabilité partagée découlant de la réforme de la comptabilité de l'Etat**

#### **→ Leviers de la réforme de la comptabilité de l'Etat**

- une comptabilité patrimoniale en droits constatés
- un système rénové de reporting financier et comptable

#### **→ Répercussions sur la responsabilité partagée**

- d'une responsabilité comptable exclusive à une responsabilité partagée
- une responsabilisation du comptable sur la sincérité des comptes
- une rénovation de la fonction comptable et du régime de responsabilité

## 4- Les systèmes d'information et leurs conséquences sur le partage de la responsabilité

→ Des systèmes d'information de plus en plus partagés et intégrés qui:

- remettent en cause le principe de la séparation des fonctions
- impliquent une révision du régime de la responsabilité des acteurs
- posent la problématique de « la responsabilité informatique »

# Conclusion

## → La constitution de 2011: Consécration des principes de bonne gouvernance

- transparence, responsabilité, probité et reddition des comptes
- charte de bonne gouvernance des services publics

## → Nécessité d'opérationnaliser les principes constitutionnels au niveau:

- de la loi sur la responsabilité
- du code des juridictions financières